



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION DE TROIS ATELIERS INTITULÉS "ATELIER DE MAGIE HARRY L'EMPOTÉ" PAR L'ASSOCIATION PANDORA BASTILLE AUX BIBLIOTHÈQUES OUEST, SUD ET EST, LES SAMEDIS 9 OCTOBRE ET 4 DÉCEMBRE 2021

**DÉCISION N° DM-21-254
EN DATE DU 06 JUILLET 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2021-2022,

CONSIDÉRANT la proposition d'atelier de l'association Pandora Bastille représentée par Madame Brigitte FERRON, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 30, rue Keller – 75011 PARIS, le samedi 9 octobre 2021 à 10h30 à la Bibliothèque Ouest et 14h à la Bibliothèque Sud, et le samedi 4 décembre à 15h à la Bibliothèque Est.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Pandora Bastille représentée par Madame Brigitte FERRON, en sa qualité de Présidente, dont le siège social est situé 30, rue Keller – 75011 PARIS, un contrat de prestation de service pour l'animation de trois ateliers intitulés « Atelier de Magie Harry l'empoté », le samedi 9 octobre 2021 à 10h30 à la Bibliothèque Ouest et 14h à la Bibliothèque Sud, et le samedi 4 décembre à 15h à la Bibliothèque Est dont le coût est fixé à sept cent cinquante euros (750,00 € T.T.C.) les trois ateliers ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210706-lmc1H8639H1-AR
Date de réception en Préfecture : 06/07/2021
Date de Publication : 06/07/2021

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20210706-lmc1H8639H1-AR
Date de réception en Préfecture : 06/07/2021
Date de Publication : 06/07/2021